

Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Economie Marocaine

The fallout of the Covid-19 health crisis on the Moroccan Economy

OUDDA Yousra

Doctorante

Université Ibn Tofail-KENITRA - Maroc

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

yousraoudda@gmail.com

ASSAAD IDRISSI Maha

Doctorante

Université Ibn Tofail-KENITRA - Maroc

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

Maroc

Maha.assaad94@gmail.com

BENNIS Laila

Professeur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion- KENITRA

Université Ibn Tofail-KENITRA - Maroc

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

Lailabennis30@gmail.com

Date de soumission : 14/05/2020

Date d'acceptation : 28/06/2020

Pour citer cet article :

OUDDA Y. & al (2020) « Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Economie Marocaine », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 2 » pp : 452 - 475

Résumé :

Avec la propagation de la crise sanitaire du coronavirus au Maroc, l'économie nationale devrait pâtir les effets négatifs de la pandémie et est pressée par l'avenue d'une récession économique inédite. Dans ce contexte le Maroc devrait agir avec vigilance pour réduire la sévérité de son impact sur l'activité économique tout en veillant à l'engagement rapide d'une politique à la fois rigoureuse et austère pour relancer l'économie et alléger les chocs de cette crise. Dans le présent article nous avons trouvé convenable de rappeler dans une première partie l'historique des pandémies précédentes que le monde a connues et des pertes qu'elles ont générées, puis dans une deuxième partie nous allons préciser les retombées de la crise du covid-19 sur l'économie marocaine, dans la troisième partie nous allons projeter les principales mesures prises actuellement par le gouvernement pour faire face aux effets néfastes de la crise sanitaire covid-19, et en dernière partie nous présenterons des propositions macroéconomiques qui pourraient servir à faire sortir le Maroc de cette dépression économique et faire relancer l'économie dans peu de temps.

Mots clés : Coronavirus ; pandémie ; économie nationale ; récession économique ; mesures de relance économique

Abstract:

With the spread of the coronavirus health crisis in Morocco, the national economy is expected to suffer the negative effects of the pandemic and is pressed by the advent of an unprecedented economic recession. In this context, Morocco should act with vigilance to reduce the severity of its impact on economic activity while ensuring the rapid implementation of a policy that is both rigorous and austere to revive the economy and alleviate the shocks of this crisis. In this article we have found it convenient to recall in a first part the history of previous pandemics that the world has known and the losses they have generated, then in a second part we will specify the fallout from the covid- 19 on the Moroccan economy, in the third part we will project the main measures currently taken by the government to deal with the harmful effects of the covid-19 health crisis, and in the last part we will present macroeconomic proposals that could be used to make get Morocco out of this economic depression and revive the economy in a short period.

Keywords: Coronavirus; pandemic; national economy; economic recession; economic stimulus

Introduction :

Pour la première fois depuis l'année 1918, l'humanité est confrontée à une pandémie, posant des défis sanitaires, politiques, économiques et sociaux de manière dramatique.

Avec l'apparition du premier cas détecté à cause de l'épidémie respiratoire nommée Coronavirus (COVID-19) en **1^{er} Décembre 2019** à Wuhan en Chine et vu sa propagation rapide sur le territoire chinois avec un taux de mortalité élevé, l'Organisation Mondiale de la Santé a été par la suite alertée sur le virus et a fini par déclarer le **30 janvier 2020** que cette nouvelle épidémie, et qui s'est étendue à plusieurs régions du monde, constitue « une urgence de santé publique de portée internationale ».

A l'échelle mondiale, des pertes humaines massives ont été remarquées causant 219 000 des morts et plus de 3 Millions de personnes infectées¹.

Au Maroc, le premier cas détecté du Coronavirus a été enregistré le **02 Mars 2020** d'un Marocain en provenance de l'Italie, ainsi et en vue de limiter la propagation du virus sur le territoire Marocain, le gouvernement a adopté une série de mesures préventives et de précautions. Toutefois, on ne peut pas nier que malgré toutes ces mesures combinées prises par les autorités gouvernementales, la crise du coronavirus menace toujours d'une aggravation de la situation économique du pays.

A cet effet, il s'avère que la récession économique résultante de l'apparition du coronavirus aura des répercussions plus difficiles au niveau mondiale, mais aussi à l'échelle nationale qui se traduit par une diminution de la production et des exportations, un accroissement du chômage et baisse des revenus, l'aggravation du déficit budgétaire (à plus de 6% du PIB) accompagné d'une augmentation de la dette publique (qui risque d'atteindre 73% du PIB en 2020), et l'effondrement des entreprises industrielles où la production et la consommation sont liées à la présence physique de ses employés au même endroit.

D'autant que le contexte n'était déjà pas favorable avec la sécheresse que connaît le royaume aujourd'hui, l'économie marocaine devrait souffrir considérablement cette année de l'impact négatif de la pandémie. Selon une étude réalisée par le Programme National des Nations-Unies pour Développement (PNUD), le PIB risque de connaître une chute drastique en 2020 qui peut aller jusqu'à -1.5% avec un taux de croissance négatif de 6.8%, en effet, plusieurs

¹ <https://news.google.com/covid19/map?hl=fr&gl=MA&ceid=MA:fr> (en date du 29/04/2020)

entreprises de production et de services sont à l'arrêt partiel ou total, la production agricole s'annonce faible en raison de la pluviométrie insuffisante, et les réserves en devises étrangères sont à la baisse.

L'efficacité de la politique monétaire est également remise en cause en raison du taux d'intérêt qui a connu une baisse de 2.5% à 2%, de la pratique répandue du financement monétaire des déficits budgétaires et de l'inflation que notre pays doit maîtriser en cas de mise en place d'une stratégie de « Planche à billet » qui consiste à créer de la monnaie sans contrepartie réelle pour injecter de la liquidité sur le marché monétaire.

Nous assistons aujourd'hui à un « Global Economic Shutdown », dont les conséquences dépasseront de loin celles de la crise de 2008. Cela nous pousse à mener une réflexion et de poser la problématique suivante : Quel sera l'impact de la crise sanitaire Covid-19 sur l'économie nationale ?

Afin d'apporter des éléments de réponses à cette problématique, ce papier sera organisé de la manière suivante : la première partie sera consacrée à un rappel de l'historique des pandémies précédentes qu'a connu l'humanité ainsi que les pertes économiques qu'elles ont générées, la deuxième partie sera dédiée aux retombées du covid-19 sur l'économie marocaine, la troisième partie va projeter les principales mesures prises actuellement par le gouvernement pour faire face aux effets néfastes du covid-19, et en dernière partie nous présenterons des propositions macroéconomiques qui pourraient servir à faire sortir le Maroc de cette dépression économique et faire relancer l'économie dans peu de temps.

1) Historique des Pandémies précédentes à l'échelle mondiale :

Les pandémies n'ont cessé de surgir durant toute l'histoire de l'humanité, généralement ces pandémies surviennent à cause des déséquilibres majeurs qui sont liés à des changements sociaux ou environnementaux, c'est le cas de la révolution agricole, les guerres, les révolutions industrielles, le commerce et la mondialisation. Nous citons ci-dessous les principales pandémies qui ont marqué l'histoire, notamment les pandémies grippales.

1.1) Les grandes pandémies qui ont marqué l'histoire :

Le 20ème siècle a connu une flambée de pandémies mortelles qui ont marqués l'histoire, notamment « la grippe Espagnole » apparue en 1918. Ainsi, durant le 21ème siècle, l'humanité a attesté des crises pandémiques qui sont : « le coronavirus du syndrome

respiratoire aigu sévère (SRAS) » en 2002, « le N1H1 ou la grippe aviaire » en 2009 et « Ebola » qui a culminé durant la période 2013-2014.

1.1.1) La grippe Espagnole :

L'exemple de la grippe Espagnole qui s'est propagée dans tout le monde durant les années 1918-1920 est riche de morales et d'enseignements au regard des conséquences économiques et sociales d'une épidémie. Au total, plus de 500 milles personnes ont été touchées par le virus, soit 30% de la population mondiale, et près de 20 à 50 millions ont été décédées. Le Maroc a également souffert considérablement des fléaux de la grippe espagnole qui a dépeuplé entièrement plusieurs villages du Rif.

1.1.2) Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) :

L'épidémie du SRAS est une maladie virale qui trouve ses origines à Foshan en Chine durant la période 2002-2004. Le virus s'est répandu à partir de Novembre 2002 causant ainsi un bilan de plus de 8000 personnes infectées et de 774 pertes humaines.

Le SRAS présentait un taux de mortalité élevé qui a atteint 9.6%, la majorité des cas ont été détecté en Chine avec 5327 cas, Hong Kong avec 1755 cas, Taiwan avec 346 cas et au Canada avec 251 cas.

1.1.3) La grippe aviaire (H1N1) :

Au printemps de 2009, une nouvelle forme de grippe apparaît en Amérique du Nord, appelée « grippe aviaire ou H1N1 ». Le premier cas d'infection humaine a été recensé en mars 2009, ensuite l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré en juin 2009 que le virus H1N1 demeure une pandémie mondiale soit deux mois après l'apparition du premier cas.

Quant à l'échelle mondiale, la grippe aviaire saisonnière a touché en total entre 700 millions et 1.9 milliards de personnes, entraînant ainsi des décès qui s'estiment entre 151 700 et 575 400 (soit un taux de mortalité de 0.001%-0.007% de la population mondiale).

Le Maroc a enregistré son premier cas contaminé du virus H1N1 le 12 juin 2009, en somme le nombre des cas confirmés a atteint 3033 personnes dont 60 décès.

A cet effet, certains gouvernements ont dû réagir rapidement en mettant en place des mesures de première réaction comme l'installation des caméras thermiques dans les aéroports, d'autres ont procédé à la restriction des voyages malgré le choc économique qu'elle pouvait entraîner. Le Maroc, à titre d'exemple, a réagi face à cette pandémie par la mise en place des

laboratoires de références chargées du diagnostic des cas suspects, et l'acquisition des médicaments et de 20 millions de vaccins nécessaires.

1.1.4) Virus Ebola :

Le virus Ebola est considéré comme étant la pandémie historique la plus notable par son ampleur et sa sévérité. La première apparition du virus était en 2014-2015 à l'Afrique de l'Ouest et a causé à la fin de l'année 2016 jusqu'à 11 323 décès sur 28 646 cas confirmés avec un taux de létalité qui remonte à 39.5%

Par ailleurs, plusieurs efforts ont été consolidés par tous les décideurs et gouverneurs dans tout le pays, dont le Maroc, par la mise en place d'un plan de veille épidémiologique, et des mesures de sensibilisation des citoyens afin de contrôler l'expansion du virus Ebola sur le territoire.

1.2) Les pertes économiques causées par les pandémies :

Il existe de nombreux canaux par lesquels une épidémie infectieuse puisse influencer l'économie à travers une augmentation des coûts tant à court terme que sur le long terme. Notamment à cause du traumatisme des marchés dû aux blocages des transactions à l'échelle mondiale, la faiblesse de la consommation des ménages, la forte exposition du secteur des services et l'amplification financière potentielle.

C'est la raison pour laquelle plusieurs études empiriques à l'égard des coûts économiques des épidémies passées ont été réalisées, pour donner une idée sur les chocs économiques qui en ont découlé, afin de tirer la leçon des conséquences économiques que ces crises sanitaires ont causées et de faciliter la prise de décision vis-à-vis de la crise actuelle.

Le tableau ci-dessous illustre un aperçu des études empiriques qui ont été réalisées sur les coûts macroéconomiques des épidémies passées :

Tableau 1 : Pertes économiques causées par les pandémies:

Epidémies	Fatalités	Etudes et Méthodes	Pertes économiques
Grippe Espagnole 1918-19	Jusqu'à 50 millions	<u>Barro et al (2020)</u> Régressions par panel de cross- country <u>Brainerd et Siegler (2003)</u> Données des Etats américains <u>Correia et al (2020)</u> Données des Etats américains	Croissance du PIB est inférieure de 6 points, et de 8 points pour la croissance globale de la consommation. La mortalité ralentit considérablement la croissance durant la décennie suivante. Baisse de 18% de l'activité manufacturière par an. L'endiguement rapide et agressif a aidé à amortir l'impact.
SRAS, 2003	774	<u>Lee et Mckibbin (2004)</u> Modèle CGE <u>Hai et al (2004)</u> Enquêtes chinoises	Perte de 0.1% du PIB mondial en 2003. Croissance inférieure du PIB de 1 à 2 points en chine.
H1N1, grippe aviaire 2003-19	455	<u>Burns et al (2006)</u> Estimation de la banque mondiale	Perte de 0.1% du PIB mondial annuel, et de 0.4% pour l'Asie.
Ebola, 2014-16	11 323	<u>Banque mondiale (2014)</u> Modèle CGE	Baisse de la croissance du PIB de 2.1 points en Guinée, 3.4 au Libéria, 3.3 au Sierra Leone durant la première année de l'épidémie.

Source: Frederic Boissay and Phurichai Rungcharoenkitkul, Avril 2020, page 4

Les données du tableau susmentionné nous ont permis de constater que les coûts macroéconomiques associés à chaque épidémie varient considérablement en fonction de leur gravité et de la manière dont ils ont été traités. Selon plusieurs théoriciens, la grippe espagnole est considérée comme l'épidémie la plus coûteuse économiquement dans l'histoire. Correia et al (2020) ont estimé que cette pandémie a réduit l'activité manufacturière de 20%, alors que Barro et al (2020) estiment que le PIB a subi un impact négatif entre 6% et 8%.

Les coûts associés à d'autres épidémies plus bénignes sont généralement d'un degré inférieur. La perte économique enregistrée à cause du SRAS en 2003 n'est que de -0.1% du PIB mondial (Lee et Mckibbin ,2004) et 0.1% du PIB mondial pour la grippe aviaire H1N1. Ainsi l'épidémie d'Ebola a subi une perte plus remarquable en Guinée de 3.4% mais reste quand même faible par rapport à la production mondiale.

D'un autre côté, les coûts macroéconomiques peuvent se matérialiser à la fois par des effets d'offre et de demande. Fan et al (2016) ont constaté que dans le cas de la pandémie de la grippe espagnole, le coût le plus important était celui de la baisse de la main d'œuvre due à la mortalité excessive. Selon eux, une réduction de la main d'œuvre va augmenter le rapport capital/travail et abaisser le taux de rendement du capital, et par conséquent ralentir le rythme d'accumulation du capital et la croissance du PIB pendant plusieurs années.

Les preuves disponibles de ces épidémies fournissent des informations qui peuvent aider les décideurs à commencer à réfléchir à toutes les implications possibles du Covid-19, c'est la raison pour laquelle les Professeurs Mckibbin et Fernando (2020) ont fondé un modèle économique connu sous le nom de G-Cubed, et qu'ils utilisent pour estimer les répercussions économiques de la crise actuelle du Covid-19 au niveau mondial dans sept scénarios.

Le modèle prend en considération une gamme d'hypothèses épidémiologiques qui permet de les convertir en chocs économiques quantifiables par rapport à la main d'œuvre réduite dans chaque pays à cause des décès (mortalité et morbidité), la hausse des coûts des affaires dans chaque secteur, y compris la perturbation des réseaux de production dans chaque pays, et la hausse attendue des primes de risques actions sur les entreprises ainsi que la vulnérabilité macroéconomique changeante.

Mckibbin et Fernando (2020) ont expliqué dans leurs résultats que le coût de la perte économique causé par le covid-19 commence à dégénérer en billions de dollars. Le PIB mondial réel va connaître une perte de 2% de moins à ce qui a été prévu en 2020 avant la crise sanitaire soit une perte de 2.3 billions de dollars. Partant de ce constat, et vu que l'économie marocaine dépend fortement de la mondialisation et du commerce international, le Maroc doit se voir impacté directement par une récession économique qui va contracter ses indicateurs macroéconomiques. C'est vrai qu'heureusement le Maroc n'a pas vécu de crises pandémiques fortes précédemment qui peuvent se comparer à la crise actuelle, néanmoins il importe de noter que les répercussions de la crise du coronavirus dépassent de loin celles de la crise financière internationale de 2007-2008, et ce en termes d'ampleur de l'impact économique sur les partenaires commerciaux et les secteurs pénalisés. La partie suivante va démontrer bien l'impact de cette crise sanitaire sur l'économie nationale dans ses grandeurs macroéconomiques.

2) Les retombées de la crise sanitaire sur l'économie nationale :

D'autant que l'économie mondiale souffre du choc imprévu de la pandémie du covid-19, l'économie marocaine devrait pâtir à son tour les effets négatifs de la pandémie, et est pressée par l'avenue d'une récession économique certaine puisqu'elle dépend fortement des importations, du tourisme et des investissements directs de l'étranger. Cette économie risque également d'être affectée par la baisse de la demande intérieure en raison de la fermeture de plusieurs activités pour maîtriser le degré de propagation de la pandémie sur le territoire.

2.1) Impact macroéconomique :

L'économie du Maroc est durement touchée par l'impact de la récession économique liée au Covid-19, et risque ainsi de faire face à des défis majeurs, inattendus et redoutables. La situation macroéconomique devrait donc connaître un recul au niveau de l'ensemble de ses activités économiques de façon significative :

2.1.1) Au niveau de la croissance du PIB :

Depuis l'apparition de la crise sanitaire au Maroc, les perspectives de croissance pour l'économie nationale ont été révisées à la baisse, en raison de la propagation de la pandémie sur le territoire national et du prolongement de la période de confinement de la population.

Selon le Haut-Commissariat du Plan (HCP), la croissance économique nationale serait amputée de 8.9 points, au deuxième trimestre de 2020, par rapport à son évolution précédente de la crise, au lieu de -3.8% points prévus au 7 Avril 2020.

Cette révision à la baisse trouve son explication dans l'accentuation du repli de la valeur ajoutée agricole à -4.4%, principalement dû aux faibles récoltes des productions végétales. Hors agriculture, la croissance de la valeur ajoutée devrait ralentir pour atteindre +1.4% au lieu de +1.6% prévue au 7 avril. Le secteur secondaire va connaître une dégradation du rythme de la croissance des industries manufacturières et de l'électricité, ainsi et quant au secteur tertiaire, la croissance demeurera modérée avec un taux de croissance de 2.6% durant le premier trimestre de l'année 2020.

En effet, cette baisse va représenter une perte globale potentielle de 29.7 Milliards de dirhams pour le premier trimestre de l'année 2020, au lieu de 15 Milliards de dirhams prévue le 7

Avril 2020, précise le HCP dans sa publication mise à jour des prévisions trimestrielles pour les six premiers mois de l'année en cours².

2.1.2) Au niveau du commerce extérieur :

La crise sanitaire covid-19 a lourdement frappé les secteurs clés de l'économie marocaine, en l'occurrence le commerce international, qui a subi un impact économique indéniable. Le Maroc se trouve donc dans l'obligation d'affronter cette crise qui se caractérise par une baisse alarmante de la demande étrangère, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des difficultés d'accès au financement par les entreprises et l'arrêt de plusieurs secteurs exportateurs ou consommateurs de biens importés.

Ainsi, le tableau ci-dessous illustre le glissement enregistré entre les exportations et les importations du Maroc (Comparaison entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2019) :

Tableau 2 : Résultats de la balance commerciale fin Mars 2020 :

	Janvier - mars		Evolution	
	2020	2019	Valeur	%
Importations CAF	117.349	123.667	-6.318	-5,1
Exportations FAB	68.217	76.329	-8.112	-10,6
Solde	-49.132	-47.338	1.794	3,8
Taux de couverture (TC) en %	58,1	61,7		

Source : Office de Change, Indicateurs des échanges extérieurs Mars 2020, Page 1

Selon les statistiques des échanges extérieurs publiés par l'office de change concernant la période de fin de Mars 2020, les exportations ont chuté de 10,6% soit de -8.112 MDH, pour s'établir à 68.217 MDH contre 76.329 MDH un an auparavant. Ce recul trouve son explication dans la diminution des ventes dans la majorité des secteurs.

² Prévisions de l'HCP de la croissance économique pour le premier et deuxième trimestre 2020

De leurs côtés, les importations ont connu une baisse de 5.1% ou -6318 MDH, pour s'établir à 117 349 MDH au premier trimestre 2020 contre 123 667 MDH pour l'année 2019.

Ce décalage entre les importations et les exportations a enregistré un déficit commercial à la hausse de 3.8% soit 1.8 milliards en passant à 49.1 MDH, et d'un taux de couverture à la baisse de 3.6 points.

Tous ces éléments indiquent le même scénario : la situation des échanges commerciaux va se dégrader de plus en plus avec le prolongement de la durée du confinement, l'arrêt de plusieurs secteurs exportateurs et la fermeture des frontières du territoire. Tous ces facteurs sont capables d'entraîner un choc majeur à la fois sur les exportations qui ont connu des dégâts sur plusieurs secteurs tels que l'automobile, l'industrie électrique et mécanique et le textile. D'un autre côté, les importations devront subir des achats à la hausse des produits céréaliers à cause de la sécheresse que connaît notre pays.

Toutefois, cette hausse des importations peut être compensée par la chute du prix du pétrole (à moins de 30 dollars le baril), qui va permettre au pays de réduire sa facture énergétique à -4.8% soit de -884 MDH.

Cette épreuve met en cause plusieurs orientations économiques, et pousse les dirigeants à mener une réflexion quant à l'idée d'investir davantage en industrie au niveau local.

2.1.3) Au niveau des réserves en devises :

Au niveau des relations économiques internationales du Maroc, les répercussions négatives se présentent au niveau des réserves en devises, estimées actuellement à 240 Milliards de dirhams, et qui sont apportés principalement par les touristes, les marocains résidents à l'étranger et les investisseurs.

Cette capacité limitée des réserves de change va se traduire par un impact majeur vis-à-vis de la capacité du pays à garantir et sécuriser l'importation des ressources nécessaires à la marche de l'économie nationale, et qui est limitée actuellement à 5mois des importations, chose qui peut conduire le Maroc à recourir aux institutions financières internationales, et risque par conséquent la restriction de sa souveraineté dans les décisions économiques du pays.

A cet effet, l'Etat doit se trouver également dans l'obligation d'assurer la liquidité nécessaire à son fonctionnement et de respecter les délais de remboursement des échéances de paiement

en devises fixées, dont nul ne peut sous-estimer son impact sur la notation du Maroc et sa réputation financière dans les marchés des capitaux internationaux.

A noter que certaines dispositions se sont envisagées pour renforcer la disponibilité des réserves de change durant cette période, le dirham sera donc limité aux extrémités de la bande de fluctuation de $\pm 5\%$ par rapport à un cours central fixé à partir du panier de cotation du dirham, chose qui va contribuer par conséquent au développement du marché marocain des changes et renforcer, le cas échéant, la résilience de l'économie et sa capacité à absorber les chocs externes liés à la crise du coronavirus.

Le Maroc dispose également d'un cadre politique proactif du Royaume lui permettant de gérer ces nouvelles pressions, à travers l'activation de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL), avec un retrait de 3 Milliards de dollars du Fonds Monétaire International (FMI).

2.2) Impact de la crise sanitaire par secteur d'activité :

D'après une étude menée par la Confédération Marocaine des TPE-PME, plusieurs secteurs clés devront subir des dégâts significatifs, en l'occurrence le tourisme, l'industrie et le textile...

Ainsi et sur la base de ladite étude, les TPE sont les familles d'entreprises la plus impactées par cette crise sanitaire qui auront du mal à résister avec un pourcentage de 90% contre 8% pour les PME.

L'analyse de la Confédération Marocaine a également mis en lumière la situation actuelle des entreprises marocaines objet de l'étude, en effet, plus de 2/3 des entreprises se trouvent dans une situation d'arrêt total de leurs activités et 17% d'entreprises sont en arrêt partiel. Les secteurs les plus touchés sont le commerce et les services, avec respectivement 81% en arrêt total et 19% en arrêt partiel, et 89.4% en arrêt total et 10.5% en arrêt partiel.

2.2.1) Le Tourisme :

La banque CFG a souligné dans sa note publiée sur les effets économiques que le Maroc doit affronter, que le secteur du tourisme va subir des pertes importantes en 2020. Cette baisse pourrait aller jusqu'à 39% du nombre des touristes, soit 5 millions de touristes en moins, sachant que le Maroc a reçu 12.93 millions de touristes en 2019.

En tant qu'économie axée principalement sur le tourisme, le Maroc se trouve très sinistré par la crise du covid-19 et tire la sonnette d'alarme quant à la situation actuelle du secteur du

tourisme. Ainsi, selon les estimations de la Confédération Nationale du Tourisme (CNT), le secteur devrait perdre un chiffre d'affaire de 34 milliards de dirham d'ici la fin de l'année (soit plus de 3 milliards d'euro), de 500 000 emplois perdus et 8500 entreprises en situation défavorable. Le secteur de l'hôtellerie va perdre quant à lui seul un montant de 15 milliards de dirham.

D'ailleurs, la situation du tourisme doit s'aggraver puisque le marché national reste dépendant à 70% du marché européen qui se trouve actuellement, tel est le cas pour le Maroc, face à une situation sanitaire très alarmante et qui ne s'échappera pas d'être impacté économiquement et de se solder par une hausse des taux de chômage.

2.2.2) L'Industrie :

Le secteur industriel est également touché de manière directe par la crise liée au covid-19 à cause de la réduction des effectifs de la main d'œuvre au niveau des sites industriels, mais également de façon indirecte à travers l'arrêt des donneurs d'ordre ou le ralentissement des chaînes de logistique et d'approvisionnement.

De même, la production des sites industriels est contrariée au manque des pièces et matières premières nécessaires suite au prix devenu élevé, à la hausse des coûts d'exploitation et l'annulation des commandes des multinationales provenant de l'Union Européenne.

De plus, la fermeture des industries et du commerce en chine explique en grandeur les perturbations que connaît la production industrielle particulièrement en Europe et qui ont affecté par conséquent l'activité du secteur industriel au Maroc.

Néanmoins, le Maroc n'a pas baissé les bras face à cette situation, et a cherché d'autres alternatives lui permettant d'exploiter ses usines en arrêt temporel afin de minimiser l'impact de la pandémie sur le plan sanitaire de la population d'un côté et sur l'économie d'un autre côté.

A cet effet, les usines industriels ont pu réadapter leurs outils de production pour concevoir et fabriquer des appareils respiratoires artificiels à 100% marocains, cet appareil indispensable en réanimation pour les cas présentant des symptômes graves, est destinés aux établissements hospitaliers chargés de la prise en charge des patients atteints de la maladie du coronavirus.

2.2.3) L'Automobile :

Le secteur automobile a dû suspendre ses activités depuis le 19 Mars en raison des décisions de Renault et de PSA. En effet, l'arrêt temporaire de l'activité de Renault au niveau des deux sites de production de Casablanca et Tanger concerne 11 000 collaborateurs, tandis que la suspension des activités du PSA touche 1 600 collaborateurs et a engendré des répercussions sur ses équipementiers et ses 66 fournisseurs.

Suite à cette situation critique, le Maroc doit faire tout son possible pour honorer sa promesse vis-à-vis des objectifs fixés à atteindre une capacité de production annuelle d'un million de véhicules d'ici 2022 avec la réalisation d'un chiffre d'affaires à l'export de 100 milliards de dirhams.

2.2.4) Le Textile :

Quant au textile, le secteur a souffert de manière drastique à cause de la fermeture de plusieurs entreprises et usines, en raison de la faible compétitivité du textile marocain, des problèmes d'approvisionnement et de l'absence de la demande étrangère, avec une main d'œuvre qui s'estime à plus de 160 000 dans 1 200 entreprises.

De même, les approvisionnements au niveau du secteur sont fortement perturbés, du fait qu'une grande partie des matières premières utilisées provient de l'Asie, et plus précisément de la Chine.

De l'autre côté, le secteur du textile atteste une baisse de la demande européenne sur le textile et l'habillement, en l'occurrence de l'Espagne et de la France qui ont absorbé près de 60% des exportations du secteur. Entraînant ainsi une diminution des commandes de la part des fournisseurs, selon les déclarations du président de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement.

Ainsi, face à une demande en baisse dans le textile et dans un esprit marqué par les principes de solidarité et d'union, plusieurs usines ont converti leur activité à la production des masques de protection durant cette période de la pandémie. En effet et suite à l'obligation de port des masques par les citoyens, le Ministère de l'Industrie s'est fixé de réaliser une production quotidienne de 5 millions de masques. Les masques de production 100% marocaine ont subi un contrôle de conformité et répondent à la norme « NM/ST 21.5.200 » de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR).

2.2.5) Le Transport :

Le transport aérien au Maroc est l'un des secteurs les plus affectés par les effets de la pandémie du coronavirus à cause des mesures appliquées de précaution et de la baisse de la demande, avec une perte estimée à 1.3 milliards de dollars, faisant ainsi du Maroc le sixième pays le plus influencé au niveau du transport aérien dans la région de l'Afrique-Moyen-Orient, tel que souligne les prévisions de l'Association du transport aérien international (IATA). Faisant ainsi de la part de l'impact potentiel sur le PIB estimé à 3.4 milliards de dollars en 2020.

Il est lieu de préciser que les transports routiers et ferroviaires seront également touchés largement, à cause de l'interdiction de la circulation des véhicules et des transports de voyages entre villes depuis le 24 Mars 2020.

En vue de d'absorber le choc du Covid-19 et limiter sa propagation, les autorités publiques ont pris une série de mesures préventives.

3) Les mesures prises par le gouvernement pour faire face aux effets néfastes du covid-19 :

Le Maroc n'a pas cessé de prendre des mesures anticipatives et audacieuses pour juguler la propagation du covid-19 et limiter la sévérité de ses impacts négatifs sur l'économie dans son ensemble.

A cet effet, le comité de veille économique avait décidé un plan d'action qui va s'étaler jusqu'à fin juin, en se basant sur des décisions au fur et à mesure de la situation de l'économie, et de décider le cas échéant, les mesures prioritaires à prendre.

Avec la déclaration de l'état d'urgence le 20 Mars et l'imposition du confinement à seulement 66 cas confirmés et 3 décès, les autorités Marocaines ont très pris des mesures qui n'ont été mises en place dans les pays européens qu'à partir du deuxième ou troisième stade de la pandémie.

A cet effet, le Maroc a mobilisé près de 2.7% de son PIB soit environ 120 milliards de dollars, faisant de lui le 4ème pays à l'échelle mondiale en termes de mobilisation des ressources financières par rapport au PIB pour faire face à la pandémie, et ce selon les données de la Direction des Etudes et Prévisions Financières relevant du Ministère des Finances avec celles réalisées par Goldman Sachs.

Figure 1 : Ressources mobilisée en PIB par pays :



Source : DEPF/Finances- Données Goldman Sachs

Ainsi, les mesures prises par le gouvernement marocains peuvent être classés en 4 sections qui sont : les mesures d'ordre financier, économique, sociale et fiscale.

3.1) Les mesures financières :

Marqué par une volenté de solidarité, de coopération et d'entraide, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste a donné ses instructions pour la création d'un compte d'affectation spéciale nommé : « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus ».

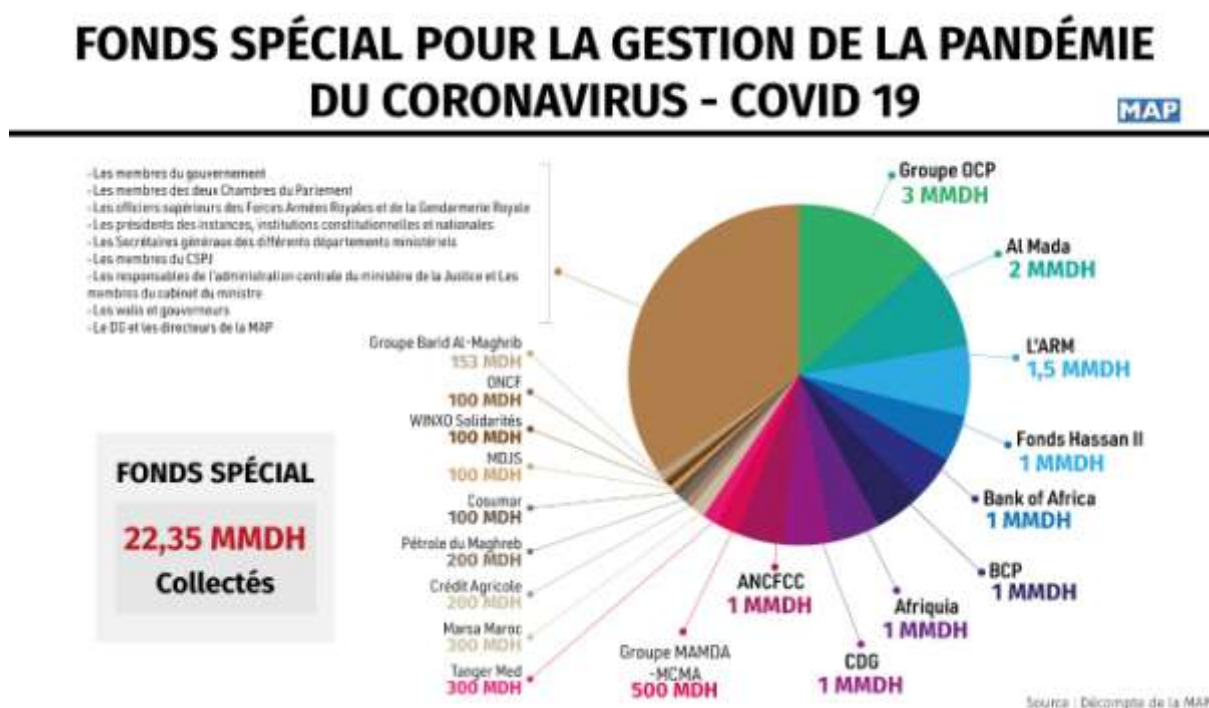
Ce fonds est doté initialement d'une enveloppe 10 milliards de dirhams venant du budget général et qui est alimenté par la suite par des dons d'ordre privé et des contributions des grandes entreprises ou toute personne souhaitant participer à cette initiative.

La collecte de ces fonds spéciaux a pour objet d'une part de réhabiliter le système de santé et de mobiliser les ressources nécessaires pour vaincre la propagation de la pandémie (achat de

matériels, de dispositifs médicaux et mise à niveau des moyens supplémentaires et d'infrastructure dans l'urgence). D'autre part, il servira au soutien de l'économie nationale, notamment en termes d'accompagnement et de suivi des secteurs les plus vulnérables, en matière de préservation d'emplois et afin de réduire le choc de la crise au niveau social.

Au 20 mars, le fonds comptait plus de 22 milliards de dirham de contributions apportées.

Figure 3 : Fonds spécial pour la gestion du coronavirus :



Source : Décompte de la MAP

A la date du 9 avril, le fonds de solidarité a été cumulé en arrivant à 34 milliards de dirhams relevant des dons d'entités publiques et privées aussi bien des initiatives personnelles des citoyens.

3.2) Les mesures économiques :

Sur le plan économique, le Royaume a désigné un comité de veille économique chargé de suivre la situation économique heure par heure, et de décider les mesures adéquates à mettre en place pour limiter les dégâts à venir et faciliter la reprise. Ce comité est présidé par le Ministère de l'Economie, des Finance et de la Réforme de l'Administration, et composé des Ministères de l'Intérieur, des Affaires Etrangères, de l'Agriculture et Pêche, de la Santé, de l'Industrie, de Tourisme et du Travail. En plus de ces départements, l'entité comprend également le Groupement Professionnel des banques du Maroc, la CGEM, la Fédération des

chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services, et la Fédération des chambres d'artisanat.

Au niveau de la politique monétaire, Bank Al Maghrib a décidé de baisser son taux directeur à 2% au lieu de 2.5%, afin de soutenir l'accès aux crédits bancaires au profit des ménages et des entreprises pour faire face aux impacts de la pandémie.

Une Autre mesure a été mise en place, et qui consiste à suspendre le paiement des charges sociales de la cotisation CNSS à partir du 1^{er} mars jusqu'à fin juin 2020 avec une remise gracieuse des majorations de retard au titre de ladite période pour les employeurs en difficulté, affiliés à la CNSS.

La mise en place d'un moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises jusqu'au 30 juin sans subir des paiements de frais ou de pénalités.

Et enfin, le report des échéances du crédit amortissable pour les TPE et PME en difficulté, pour 6 mensualités maximum (3 mois renouvelable une fois) jusqu'à fin juin, avec l'activation de la garantie « DAMANE OXYGENE » par la Caisse Centrale de garantie (CCG) sur les crédits ouverts.

A présent que le Maroc continue à réagir de manière rapide suite aux fluctuations économiques induites par les chocs de la crise sanitaire du covid-19, un projet de loi de finance rectificative est donc en cours de préparation et doit intégrer les éléments suivants :

- L'actualisation des hypothèses ayant servi à la préparation de la loi de finance 2020 et des principaux indicateurs économiques,
- La préparation de nouvelles prévisions par rapport aux incidences potentiels de la situation actuelle sur le déficit budgétaire, la balance des paiements et la dette,
- Et l'élaboration d'un plan massif de relance de l'activité économique.

3.3) Les mesures sociales :

Au volet social, et avec la détérioration de la santé financière des entreprises vulnérables aux chocs induits par la pandémie, le conseil de veille économique a adopté une série de mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des salariés. A cet effet, environ 760 000 salariés affiliés à la CNSS ont bénéficié d'une indemnité forfaitaire de 1000 dirhams en mois de mars, et de

2000 dirhams pour le mois d'avril, cette mesure va s'étaler jusqu'à fin juin et les mêmes personnes vont continuer de bénéficier de ladite indemnité.

Une autre mesure d'aide directe a été décidée en faveur des personnes opérant dans le secteur informel non affiliés à la CNSS, les personnes bénéficiaires étaient divisées en deux catégories à savoir : les ménages disposant de la carte de RAMED, et les ménages ne disposant pas de ladite couverture sanitaire. Ainsi le nombre des ménages bénéficiaires s'élève à 600 000. Dans cette phase, les ménages recevront des transferts à hauteur de 800 dirhams pour 1 à 2 personnes, 1000 dirhams pour les ménages à 4 personnes et 1200 dirhams pour les ménages au-delà de 4 personnes.

3.4) Les mesures fiscales :

Face à cette situation inédite et pleine d'incertitude, le comité de veille économique a décidé le 19 mars 2020, de reporter le dépôt de certaines déclarations fiscales jusqu'au 30 juin pour les entreprises dont le chiffre d'affaire de l'exercice 2018 n'excède pas 20 millions de dirham (HT) avec une suspension des contrôles fiscaux et des avis à tiers détenteurs (ATD).

4) L'économie Marocaine après la crise sanitaire :

La réponse du Maroc face à la pandémie du covid-19 devrait être qualifiée de réponse capitale, eu égard des mesures et efforts braves que les autorités ont conjugués dans le but de limiter la propagation du coronavirus et relever les défis à venir. Cependant les coûts de la pandémie pour l'économie vont être très massifs et dramatiques, induisant ainsi à une récession économique inédite.

Dans ce contexte, le Maroc doit engager rapidement une politique à la fois rigoureuse et austère pour relancer l'économie et alléger les chocs de cette crise caractérisée par l'apparition d'une phase de dépression de l'activité et d'une rupture de la conjoncture économique.

Aujourd'hui, le Maroc est exposé à un challenge sévère qui nécessite promptement la mobilisation d'une stratégie de relance efficace, capable de financier le redémarrage de l'économie nationale à travers le réajustement des grands leviers économiques conventionnels à savoir : les politiques budgétaire et monétaire.

4.1) Au niveau de la politique budgétaire :

La politique budgétaire est un instrument régulateur de la conjoncture qui permet à l'Etat Marocain d'agir directement sur les effets que cette crise sanitaire peut entraîner. Une révision post-crise des instruments de la politique budgétaire, permettra non seulement d'oxygéner l'activité économique à travers la mobilisation des dépenses publiques et l'allègement de la pression fiscale, mais également à travers une gestion gouvernée des emprunts intérieurs et extérieurs. Dans ce cadre, nous proposons ce qui suit :

-Engager une initiative de réaffectation budgétaire de certaines dépenses de fonctionnement dans le compte spécial des fonds de la pandémie du covid-19.

-Privilégier les secteurs de l'éducation, de la santé et de la couverture sociale dans la prochaine loi de finances 2021, pour faire face à tout risque qui peut avoir lieu dans le futur.

- Encourager le partenariat public-privé (PPP), afin de minimiser la dette et attirer les investissements externes.

- Procéder à une réforme fiscale susceptible de stimuler les recettes dans le but de réduire le déficit, à travers une taxation proportionnelle du capital et du revenu, afin d'amorcer le remboursement immense de l'endettement auquel la crise sanitaire va donner naissance.

-Rationaliser l'utilisation de l'argent public et réduire toutes les dépenses à caractère discrétionnaires en appliquant l'amputation budgétaire des programmes secondaires au profit des programmes prioritaires.

-Créer des opportunités d'emploi et faciliter les procédures pour inciter les ménages opérants dans le secteur informel à intégrer le secteur formel.

-Renforcer et accompagner le secteur industriel pour réduire l'indépendance de notre pays aux importations venues de l'étranger.

-Orienter l'investissement publique vers des activités productrices et encourager massivement l'investissement privé.

- Limiter au maximum le recours à l'option de l'endettement extérieur. Le Maroc dans ces circonstances, ne doit pas dépenser ses réserves en devises dans le paiement de la dette extérieure. En effet, ces devises vont servir pour régler ses achats essentiels.

4.2) Au niveau de la politique monétaire :

Quant à la politique monétaire, les décideurs doivent agir directement sur la masse monétaire du pays, en fournissant les liquidités nécessaires à son fonctionnement face à la crise sanitaire du covid-19, tout en veillant à la stabilité de la monnaie. De plus, les responsables économiques doivent veiller à ce que les instruments de la politique monétaire soient en harmonisation avec ceux de la politique budgétaire.

- Elargir le rôle de Bank Al Maghrib pour devenir un vecteur de développement économique et social en plus de son rôle d'organisme régulateur et contrôleur de l'inflation.

- Baisser le taux directeur de 0.25 points de plus pour atteindre un taux de 1.75% afin d'encourager l'investissement et refinancer l'économie.

- Encourager les facilités de crédits en faveur des secteurs économiques les plus vulnérables aux chocs de la crise sanitaire, et procéder au report des échéances de crédit.

- Procéder à la transition vers un taux de change flexible et compétitif du dirham pour absorber les chocs actuels.

- Faire financer l'Etat directement par la banque centrale à travers la mise en place d'une politique de planche à billet pour amortir la crise financière post covid-19.

- Gérer de manière rationnelle et prudente les réserves de change disponibles, et favoriser les exportations au détriment des importations pour équilibrer la balance de paiement.

- Inciter les banques à réserver un fonds spécialement dédié au soutien et à l'alimentation de la trésorerie des entreprises en difficulté.

- Monétiser, si le cas l'exige, une partie de la dette publique par la banque centrale en rachetant les bons de trésor auprès des banques les détenant. Cela permettra également d'injecter de la liquidité sur le marché bancaire.

Conclusion :

La crise sanitaire covid-19 que témoigne le monde aujourd'hui a bouleversé tout le système économique mondial et a dévoilé ses grandes vulnérabilités tout en entraînant un ralentissement sans précédent de l'activité économique, mettant ainsi la planète en mode de veille.

Au Maroc l'envergure de la pandémie a relevé des défis majeurs que les décideurs ont dû affronter à travers une série de mesures et de garde-fous qui permettent de préserver l'équilibre de l'économie nationale par le biais de la régulation et de la protection.

Même s'il est un peu tôt pour consolider l'ensemble des actions prises face à cette pandémie, notre pays a montré une vigilance et un sérieux applaudissable, à travers son engagement depuis l'apparition de la pandémie à étudier et prévoir les défis à venir. Mais cette crise a permis également d'identifier ses carences, à les mettre en cause dans ses prochaines orientations économiques, et ainsi pousse les dirigeants à mener une réflexion quant à l'idée de priorisation de certains secteurs essentiels à la marche de la roue économique du pays.

Cette option nécessitera en fait un courage politique énorme et une clairvoyance stratégique pertinente avec une capacité d'observer, d'analyser et de suivre de près les conséquences qui en résultent.

Si le Maroc devrait tirer une leçon de cette pandémie, c'est d'encourager de manière abondante la recherche scientifique, l'innovation et l'économie du savoir comme moteurs essentiels de l'économie nationale.

Certes, il faut noter que cette crise a permis au Maroc de mettre en place des solutions innovantes qui ont été très peu utilisées avant, à travers le recours aux nouvelles technologies d'information et de communication, afin d'assurer la coordination et la circulation des flux d'information, de faciliter l'implémentation des mesures prises par le conseil de veille économique et pour assurer la continuité des services publics et de l'éducation nationale. Cette situation de crise peut servir d'un début de la restructuration, la transformation et le renforcement des modes de gouvernance et de gestion de l'économie marocaine.

Aujourd'hui et face à un avenir incertain, l'apparition de la crise sanitaire nous invite à mener une réflexion profonde et de réfléchir mûrement sur les mesures prochaines à engager. Cela nous pousse à nous demander : Le Maroc peut-il tirer profit de cette crise sanitaire pour

catalyser un changement des dogmes dominantes et d'esquisser des alternatives qui vont l'aider à relancer la roue économique ? les mesures prises peuvent-elles être considérées comme suffisantes ou bien il faudrait prévoir d'autres mesures à long terme de reconstruction et de relance ? Et quelle sera la place du Maroc et son positionnement dans le marché mondial après la crise ?

Références :

Abdelaziz Ait Ali et Al., (2020), « La stratégie du Maroc face au covid-19 », Policy Center for the New South.

Attijari Global Research. (2020), « Maroc : Les scénarii économiques de l'impact de la pandémie covid-19 », Research Report Macroeconomy.

Boursenews, Coronavirus : Le Maroc devrait connaître sa première récession depuis 20 ans, le 05 Avril 2020, accessible en ligne : https://www.boursenews.ma/article/alaune/coronavirus-le-maroc-devrait-connaître-sa-première-recession-depuis-20-ans?fbclid=IwAR1NPvQhHsdTr8HKILHvy-cylxG_UwEUNXIHRxSuTAGVzCxNkBCDPMiFQa0

CEPR-VoxEU. (2020), « Economics in the time of Covid-19 », Edited by Richard Baldwin and Beatrice di Mauro.

Correia et al., (2020): «Pandemics depress the economy, public health interventions do not: evidence from the 1918 flu », MIMEO

Fan et al., (2016), «The inclusive cost of pandemic influenza risk », NBER Working Paper, no 22137

Frederic Boissay. & Phurichai Rungcharoenkitkul. (2020), « Macroeconomic effects of Covid-19: an early review », BIS Bulletin No 7.

Haut-Commissariat au Plan, « Prévisions révisées de la croissance économique nationale pour le premier et le deuxième trimestre 2020 », disponible sur : https://www.hcp.ma/Previsions-revisées-de-la-croissance-economique-nationale-pour-le-premier-et-le-deuxieme-trimestre-2020_a2500.html

Haut-Commissariat au Plan, N° 36-Avril 2020, « Note de Conjoncture », Institut National d'Analyse de la Conjoncture.

McKibbin, W. & R Fernando. (2020), « The Global Macroeconomic Impacts of COVID-19: Seven Scenarios », CAMA Working paper, The Australian National University. Vol 19/2020

Nuno Fernandes. (2020), « Economic effects of coronavirus outbreak (COVID-19) on the world economy », Social Science Research Network (SSRN).

Vincent Geloso. (2020), « Les leçons à tirer des pandémies antérieures », Institut Economique de Montréal (IDEM)